














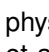
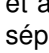
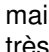
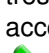



Bouchemaine

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

-  Manque passerelle vélo avec le pont sur la Maine
-  Peu de communication sur le domaine vélo à Bouchemaine
-  La surface de la piste cyclable le long de la Maine nécessite une réfection! La descente de Pruniers vers Angers (et vice versa) par la route d'Angers est très dangereuse, il conviendrait de séparer la piste cyclable de la chaussée des véhicules. Marquage "piste cyclable" nécessaire dans les rues du Moulin, des Harenchères et du Petit Vivier (axes principaux à Pruniers) ainsi que sur le chemin de la libération (Rond-point de Pruniers vers le pont de libération) où les voitures se croient tout permis.
-  Le partage de la voie avec piéton pas respecté
-  Rien pour le déplacement utile ... tout est centre sur le loisir avec la Loire à Vélo
-  Le développement de l'usage du vélo à Bouchemaine se fait pour une seule raison : le tourisme via la Loire à vélo. Mais la commune ne pense pas aux trajets quotidiens : domicile travail, école, loisirs, achats...
-  Des zones dangereuses sont sans aménagement
-  Sortir de Bouchemaine à vélo est, quelque soit la sortie, dangereux, voire kamikaze. Le problème n'est pas la ville, mais les jonction.
-  Bonjour. La sécurisation pour la circulation en vélo sur pont de Bouchemaine (axe Ste Gemme sur Loire / Beaucouzé) est à mettre en place très rapidement (dépassements dangereux par des véhicules motorisés avec absence de visibilité et chaussée étroite). Merci.
-  La ville bénéficie des infrastructures cyclables de la Loire à vélo mais les connexions entre quartier sont inexistantes.
-  Un stand entretiens et lavage vélo en libre service serait le bienvenue en bord de Maine (il existait d'ailleurs avant les travaux). C'est un plus appréciable pour les cyclistes du coin et surtout pour les touristes qui suivent la Loire à vélo.
-  La circulation en sens interdit pour les vélos reste dangereuse si la piste cyclable n'est pas sécurisée par des obstacles physiques Certains tronçons sont discontinus rendant l'usage de la piste impossible du fait des portions non sécurisées et accidentogènes avec les voitures : Piverdière, route d'Angers dans le secteur de l'église de Pruniers Il faut sécuriser, séparer physiquement avec les véhicules ou couper les vitesses L'utilisation des bords Maine/Loire est sécurisée en journée mais non éclairé le soir et donc pas praticable toute l'année. Quid du passage de La Pointe à Bouchemaine par la route très dangereuses... le chemin de halage n'est pas éclairé ! Idem pour que nos enfants puissent se rendre en vélo sur des accès sécurisés à la Boite Anim depuis Pruniers ou La Pointe
-  Beaucoup de promeneurs à pieds qui prennent toute la largeur des voies partagées
-  Entretien des routes et bas côtes Inexistant
-  Pas d'amélioration depuis 6 années
-  Des pistes cyclables sont existantes, mais avec des interruptions très fréquentes obligeant les cyclistes à passer sur la route
-  Tout est pour la Loire à vélo, mais pas formidable pour les autres le pont est dangereux
-  Les itinéraires cyclables sont pensés pour les touristes et les enfants. L'itinéraire principal rue du Artaud est interrompu par un stop à chaque intersection et n'est pas connecté à la Loire à Vélo. Aussi les itinéraires sont mal adaptés aux cyclistes du quotidien. Les sportifs et vélotisseurs utilisent la voie principale (comme le permet le code de la route). Les pistes cyclables sont mixtes avec les piétons (20-25km/h vs 5km/h). Aussi, les cyclistes font face à l'incompréhension voire l'irrespect des automobilistes (20-25 km/h vs 30 km/h).
-  Malgré nos demandes répétées nous attendons des pistes cyclables utiles (et non de balade) en site propre !